



EUROPEAN COMMISSION
Information Society and Media Directorate-General
Audiovisual, Media, Internet
International relations
Head of Unit

Brussels, **12 JUIN 2008**
INFSO A4/JFS/jk D(2008)/924768

Cher Monsieur Hansell,

J'ai bien reçu votre lettre du 2 juin 2008 et je vous en remercie.

Vous trouverez ci-joint le texte que j'ai utilisé en support de mon intervention orale.

Veillez croire, cher Monsieur Hansell, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-François Sôupizet

Mr. Hans Hansell
Chief, Trade Policy and Advisor to the Executive Secretary
UNITED NATIONS
ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE
Palais des Nations, room
CH-1211 GENEVE 10
E-mail : hans.hansell@unece.org

Commission européenne, B-1049 Bruxelles / Europese Commissie, B-1049 Brussel - Belgium. Telephone: (32-2) 299 11 11.
Office: BU33- 05/35. Telephone: direct line (32-2) 296.8964 Fax: (32-2) 296.89.70.

E-mail: jean-francois.soupizet@ec.europa.eu

United



Nations

Commission on Science and Technology for Development

DIALOGUE WITH THE REGIONAL COMMISSIONS ON WSIS IMPLEMENTATION

Palais des Nations, Room XVIII, 26 May 2008
Starting at 15:00 hrs.

INTRODUCTION 15:00	Welcome and introduction Mr. Marek Belka, Executive Secretary, UNECE
SETTING THE SCENE 15:10 - 15:30	The Information Society-identifying critical issues in the framework of WSIS His Excellency Mr. Janis Karklins, Former President WSIS PrepCom, Tunis Phase
PRESENTATIONS 15:30 - 16:30	Two years from WSIS - Where do we stand? Chairman: Mr. Marek Belka, Executive Secretary, UNECE ECLAC: Ms. Martine Dirven, Officer-in-charge, Production, Productivity and Management Division ESCWA: Mr. Mansour Farah, Team leader, ICT Policies ECA: Mr. Makane Faye, Senior Regional Advisor, ICT Policy and Development European Commission: Mr. Jean-François Soupizet, Head of Unit for International Relations, Directorate General for Information Society and Media
PANEL DISCUSSION 16:30 - 17:30	Dialogue on regional experiences with WSIS implementation Moderator: Mr. Marek Belka, Executive Secretary, UNECE Participants: In addition to the representatives from the regions, the following participants will discuss regional and national WSIS implementation: His Excellency Mr. Miguel Angel Alcaine Castro, Ambassador, El Salvador His Excellency Mr. Anwar Battikhi, Secretary-General of the Higher Council for Science and Technology, Jordan His Excellency Mr. Tariq-WR-Rahman, Chairman, Pakistan Council for Science and Technology, Pakistan His Excellency Mr. Joachim Tankoano, Minister for Information and Communication Technology, Burkina Faso
DIALOGUE WITH MEMBER STATES AND OBSERVERS 17:30 - 18:00	The panel participates in an interactive discussion with Member States and Observers

XI SESSION DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES SUR LA
SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE POUR LE DEVELOPPEMENT

DIALOGUE AVEC LES COMMISSIONS RÉGIONALES POUR LA MISE EN
ŒUVRE DU SMSI

*L'Action Communautaire européenne dans la mouvance du Sommet
Mondial sur la Société de l'Information*

Jean-François SOUPIZET
Direction Générale Société de l'Information et Médias
COMMISSION EUROPEENNE

PALAIS DES NATIONS
Genève, le 26 Mai 2008

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Exécutif,
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de remercier la Commission des Nations Unies sur la Science et la Technologie pour le Développement pour me donner l'opportunité de prendre la parole dans cette enceinte.

Deux ans après le Sommet Mondial sur la Société de l'Information, il est en effet opportun de mesurer les progrès et de s'interroger sur l'avenir.

Pour l'Action Communautaire, le bilan peut être dressé en suivant deux lignes:

- I) Les dispositions internes à l'Union européenne¹
- II) La Société de l'Information dans les politiques communautaires externes²

I. La dimension interne à l'Union européenne

Les politiques et les réalisations se sont organisées autour de l'initiative i2010 pour promouvoir la contribution des TIC à l'économie, la société, la qualité de la vie, adoptée en 2005 et qui repose sur trois axes:

→ Créer un espace européen d'information unique, de nature à promouvoir un marché intérieur ouvert et compétitif pour la Société de l'Information et les médias.

→ Le développement de l'innovation et des investissements dans la recherche ICT

→ L'appui à l'inclusion, des meilleurs services publics et l'amélioration de la qualité de la vie grâce aux TIC.

Dans l'espace européen de l'information, la priorité porte sur le développement des services à large bande sûrs, accessibles et avec des contenus riches et diversifiés.

Cela se situe en particulier dans le contexte de la convergence.

Une attention particulière est portée à la réduction de la fracture numérique en matière de large bande grâce à la mobilisation des instruments réglementaires, budgétaires y compris les fonds structurels.

En effet, si l'UE peut s'enorgueillir de bons résultats dans ce domaine, comme l'a montré le dernier rapport de révision à moyen terme d'i2010, il faut reconnaître que quelques Membres restent encore en arrière, loin du peloton de tête des pays les plus dynamiques.

En matière de recherche et d'innovation, les actions comprennent les financements communautaires, l'encouragement aux investissements, la coordination des initiatives en Europe et les actions d'appropriation. L'instrument communautaire de référence est le 7^{ème}

¹http://ec.europa.eu/information_society/eeurope/i2010/index_en.htm

² <http://www.itu.int/wsis/index.html>

PCRD³ qui couvre la période 2007-2013 et représente dans le domaine des TIC un peu plus de 9 Milliards d'Euros.

Il a été organisé en 7 défis, 3 technologiques – 4 socio-économiques.

A) Les besoins technologiques/industriels:

- Les réseaux et les infrastructures de service,
- Les systèmes cognitifs, l'interaction, les robots,
- Les composants, les systèmes et l'ingénierie.

B) Les défis sociaux économiques:

- Les bibliothèques numériques et les contenus,
- La santé,
- La mobilité et la croissance durable,
- L'autonomie et l'inclusion.

La mise en œuvre est réalisée par une méthodologie coopérative qui schématiquement double les contributions et les financements communautaires par le jeu des participants.

Dans ce programme on peut noter l'apparition de modalités nouvelles.

les plateformes technologiques européennes⁴ qui réunissent une large représentation des acteurs industriels et de la R&D, les "Initiatives Technologiques Communes"⁵, ENIAC⁶ pour les nanotechnologies et ARTEMIS⁷ pour les systèmes embarqués qui dessinent de nouveaux partenariats entre l'action communautaire, les États Membres et le secteur privé.

Pour ce qui est de la coordination, je mentionnerais ici les efforts en matière de la constitution de ERA⁸, l'Aire de la Recherche Européenne et la mise en place d'un Conseil Européen de la Recherche.

Enfin, pour ce qui est de l'appropriation et la diffusion, le programme de Compétitivité et d'Innovation a été mis en place. Il est centré sur l'échange de bonnes pratiques, la mise en réseau et l'appui à des expérimentations à large échelle dans des domaines comme le gouvernement électronique, l'efficacité énergétique dans les villes ou encore l'accessibilité.

Un autre volet essentiel des politiques et des réalisations concerne la sécurité. La référence dans le domaine de la protection des données personnelles et de la confidentialité est constituée par la Directive de 2002 qui traite de la sécurité des réseaux, confidentialité des communications, l'accès aux données enregistrées, le traitement des données de Trafic et de localisation, l'identification des appels, les annuaires et les communications commerciales non sollicitées.

Depuis cette date l'effort a été poursuivi et, à titre d'exemple, je citerais:

En 2006, l'Agence pour la sécurité des réseaux et des informations a été mise en place.

En 2007, une décision cadre sur les attaques illégales contre les systèmes d'information...

³ <http://cordis.europa.eu/fp7/ict/>

⁴ http://cordis.europa.eu/technology-platforms/home_en.html

⁵ http://ec.europa.eu/information_society/tl/research/priv_invest/jti/index_fr.htm

⁶ <http://cordis.europa.eu/ist/eniac/>

⁷ http://cordis.europa.eu/fp7/jtis/ind_jti_en.html

⁸ http://ec.europa.eu/research/era/index_en.html

Encore en 2007, une communication spécifique sur les Technologies qui renforcent la confidentialité.

En 2008, l'adoption du nouveau programme "Safer Internet"⁹ dont la mise en œuvre s'étendra de 2009 à 2013.

Enfin des actions sont engagées dans les domaines d'application comme la santé, les transports avec, par exemple, l'initiative sur les véhicules intelligents, le commerce, l'emploi, l'environnement etc.,...sans oublier la diversité linguistique et culturelle qui est une orientation importante au cœur de bien des initiatives prises dans l'Union Européenne.

II. Action communautaire externe en matière de la société de l'information

Le second volet de mon intervention portera sur la dimension internationale de l'action communautaire.

Cette action se situe à l'intersection des politiques extérieures et des politiques de société de l'information. Elle est nécessairement modulée en fonction des partenaires. Elle repose sur des orientations directement inspirées d'i2010, et vise à créer les conditions d'un *partenariat global en faveur d'une Société de l'Information*.

L'Union Européenne dialogue avec ses principaux partenaires, c'est le cas avec les Etats-Unis, le Japon, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, la Russie ou encore le Brésil, et elle utilise des mécanismes de consultations et d'échanges de région à région avec l'Union Africaine, les partenaires méditerranéens, l'Amérique Latine ou encore l'ASEAN.

La Société de l'Information est un domaine explicite des nombreux accords entre l'Union Européenne et ses partenaires et cela porte sur les thèmes suivants:

- Les politiques: de nombreux pays ont des stratégies dans ce domaine et les échanges sont fructueux, c'est le cas avec le projet eLAC conduit par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Amérique Latine (CELA).
- Les aspects réglementaires: dans ce cadre, des activités très précises avec les pays en voie d'accession au premier chef, mais aussi avec les pays du voisinage. Plus généralement, la Commission européenne appuie les dialogues entre Autorités réglementaires de l'Union Européenne et les autres régions du monde.
- Les projets spécifiques régionaux et bilatéraux de coopération: méditerranée (EUMEDIS)¹⁰, Amérique Latine (@LIS)¹¹, Asie et Afrique (EU-Africa partnership)¹².
- La Recherche et le Développement donnent lieu à des coopérations grâce à l'ouverture des programmes cadres, qui placent les partenaires extérieurs sur un pied d'égalité avec les organisations européennes dans le cas des pays en développement. Dans ce cadre, je voudrais mentionner le réseau Européen de Recherche et d'Education (GEANT) et ses interconnexions avec les nouveaux équivalents dans le monde entier y

⁹ http://ec.europa.eu/information_society/activities/sip/index_en.htm

¹⁰ http://ec.europa.eu/information_society/topics/international/mediterranean/index_en.htm

¹¹ http://ec.europa.eu/europeaid/where/latin-america/regional-cooperation/alis/index_en.htm

¹² http://ec.europa.eu/development/services/events/eu-africa-summit-2007/index_en.cfm?CFID=10796867&CFTOKEN=c2f6047f9964b202-EA740042-987D-1662-BFF3D82AD2D8EC26&jsession#

compris avec des zones technologiquement moins avancées. Ceci se fait par des projets spécifiques comme: EUMEDConnect, REDCLARA, TEIN avec les pays de l'Asie et les efforts d'interconnexion avec UBUNTUNET en Afrique.

Permettez-moi de développer l'effort particulier conduit dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique en Afrique.

Le partenariat avec l'Afrique se situe dans le contexte des décisions du Sommet Union Européenne – Union Africaine de Lisbonne, qui s'est tenu en décembre 2007 à Lisbonne.

- L'action dans le domaine règlementaire: elle est indispensable aux investissements et dans ce cadre une action d'envergure est réalisée dans le cadre d'un contrat avec l'UIT, Secteur du développement pour prolonger et étendre la mise en place de cadres règlementaires appropriés.
- En matière d'infrastructure: l'appui au développement d'infrastructures panafricaines est acquis et ce domaine figure parmi les cinq priorités du partenariat avec l'Afrique.
- Enfin, le partenariat stratégique n°8, Science, Société de l'Information, Espace, est en cours de mise en œuvre.

Ces actions s'appuient sur les instruments financiers et de coopération comme le fond Européen de Développement.

En matière de recherche, des actions spécifiques sont conduites, par exemple en matière de technologies à bas coût pour le projet Digital World Forum: mobileweb / portable à bas coût / réseaux.

Nous avons appuyé 3 conférences successives sur les TIC en Afrique, dont la dernière en Mai à Windhoek en Namibie, après Maputo et Pretoria, pour créer les conditions favorables aux coopérations.

Dans le même sens, je voudrais mentionner la Conférence ministérielle tenue au Caire le 27 février dernier qui a tracé les orientations d'une coopération renouvelée avec les Pays méditerranéens tiers.

Enfin, la Commission Européenne participe aux débats internationaux, et c'est en particulier le cas avec l'appui au Forum de Gouvernance de l'Internet (IFG). Comme vous pouvez le constater, les actions qui s'inscrivent dans la mouvance du Sommet sont nombreuses et diversifiées. Certes, beaucoup reste à faire mais des avancées significatives ont été enregistrées, dans les concepts, dans les politiques et dans les réalisations grâce à l'action conjuguée des différents acteurs.

Cela ne nous dispense pas de conduire une évaluation critique sur ce qui a été réalisé, avec quels bénéfices et le cas échéant de revoir certains objectifs du suivi du SMSI.

En effet, il convient de prendre en compte les changements intervenus depuis 2005:

- La convergence a fait irruption et elle efface les frontières traditionnelles entre activités jusqu'ici séparées,
- Le poids de l'internet dans de nombreux domaines s'est considérablement accru,
- Les technologies sans fil ont progressé et la téléphonie mobile constitue désormais une porte d'entrée à la Société de l'Information,
- L'émergence de grands acteurs au Sud à la fois utilisateurs équipementiers et prestataires de service

Ceci s'accompagne de nouveaux phénomènes, les réseaux sociaux, l'internet des objets, de nouveaux défis, par exemple sur le futur de l'internet et sa gouvernance ou plus prosaïquement les droits de Propriété intellectuelle car l'économie de l'internet ne peut pas reposer durablement sur un modèle de tout gratuit, mais il me paraît que nous pouvons continuer à bâtir sur des acquis solides que constitue la méthodologie et les valeurs qui ont fait l'objet d'un consensus dans le Sommet.

En effet, le dialogue entre toutes les parties concernées et l'engagement de secteur Privé et celui de la société civile constituent autant d'acquis précieux. Il en va de même des valeurs qui sous-tendent la Société de l'Information que nous souhaitons construire: Une société de l'information dynamique qui préserve son potentiel de croissance, centrée sur l'homme et respectueuse des droits de l'homme et des libertés d'information et d'expression pour tous.

Je vous remercie